

MOTIP Tyre Cleaner

N° comm. : 090502

Fiche Technique



Redonnez un aspect neuf aux pneus de voiture avec le nettoyant pour pneus MOTIP Tyre Cleaner. La mousse rend leur propreté aux pneus de voiture et intensifie leur couleur. Elle est facile à utiliser, laisse une finition brillante, protège contre les intempéries et peut même être appliquée sur des pneus mouillés. Le nettoyant pour pneus contient des silicones et a une faible teneur en solvant.

Qualité & propriétés

- Mousse de nettoyage
- N'endommage pas les pièces de frein
- Offre un aspect brillant
- Faible teneur en solvant
- Peut être appliqué sur des pneus mouillés
- Protège contre les intempéries
- Contient des silicones
- Facile à utiliser

Données physiques & chimiques

- Base: Émulsion de polydiméthylsiloxane
- Nom de la couleur: blanc
- Odeur: Caractéristique
- Surfaces: Pneus
- Température de fonctionnement minimale: 10 °C
- Température de fonctionnement maximale: 25 °C
- Pression de vapeur: 3500/20 bar
- Densité relative: 0,97 g/ml
- Contenu: 500 ML

Mode d'emploi

- Avant utilisation, lisez attentivement les instructions sur l'emballage et agissez en conséquence.
- L'aérosol doit être à température ambiante.
- Meilleure température de traitement 10 à 25 °C.
- Avant utilisation, agitez l'aérosol.
- Éviter tout contact avec les pièces des freins.
- Appliquez le nettoyant pour pneus en une couche régulière sur le flanc des pneus.
- Après la désagrégation de la mousse, le nettoyant pour pneus s'écoule du pneu sous forme liquide, éliminant la saleté et laissant un film protecteur.
- Ne convient pas aux deux roues !

Sain pour l'environnement

European Aerosols s'engage à appliquer des formules sans ingrédients restreints ou critiques et à obtenir les meilleures performances possible. Les bouchons et les emballages sont fabriqués à partir de matériaux recyclables.

Élimination

Seuls les bombes, pots ou bidons complètement vides doivent être mis dans une benne de recyclage ou dans un conteneur approprié pour les déchets valorisables. Les bombes, pots ou bidons qui ne sont pas vides doivent être éliminés en tant que « déchets spéciaux ».

Marquage/Étiquetage

Tous les produits fabriqués par European Aerosols sont conformes aux réglementations en vigueur en matière d'étiquetage, conformément à la Directive 1999/45/CE relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses. Tous les aérosols correspondent aux TRGS 200 et TRG 300, ainsi qu'à la Directive 75/324/EWG dans sa variation actuelle.

Pour toute autre question technique, appelez notre ligne d'assistance téléphonique au +31 (0) 561 69 44 00 du lundi au jeudi de 9 h à 15 h ou le vendredi jusqu'à 12 h.

À compter du Juin 10, 2022 – Cette version remplace toutes les versions publiées antérieurement.